



Quand la France comparait l'Algérie avec la Palestine

Arthur Asseraf

Associate Professor en histoire, Université de Cambridge (Royaume-Uni)

Arthur Asseraf, auteur des ouvrages *Electric News in Colonial Algeria (2019)* et *Le désinformateur. Sur les traces de Messaoud Djebari, un Algérien dans le monde colonial (2022)*, a été invité à deux reprises dans le cadre du cycle de tables rondes de l'IRMC « *Penser la question palestinienne depuis le Maghreb* ». Il est d'abord intervenu à la bibliothèque de l'IRMC le 10 janvier 2025 aux côtés d'Inès El alami et Hèla Yousfi, lors de la table ronde sur « *Un siècle de mobilisations propalestiniennes au Maghreb* », organisée et modérée par Augustin Jomier et Adrien Thibault. Il est également intervenu le lendemain à la Bibliothèque nationale de Tunisie le 11 janvier 2025 aux côtés d'Abaher El Sakka et Raouf Farrah lors de la table ronde sur « *Les outils de la domination coloniale en Algérie et en Palestine, circulations et comparaisons* », organisée par Augustin Jomier et Adrien Thibault et modérée par Muriam Haleh Davis.

Dans ce texte, il propose une histoire croisée des colonialismes français en Algérie et israélien en Palestine à partir d'un ancrage historique nourri par les archives.

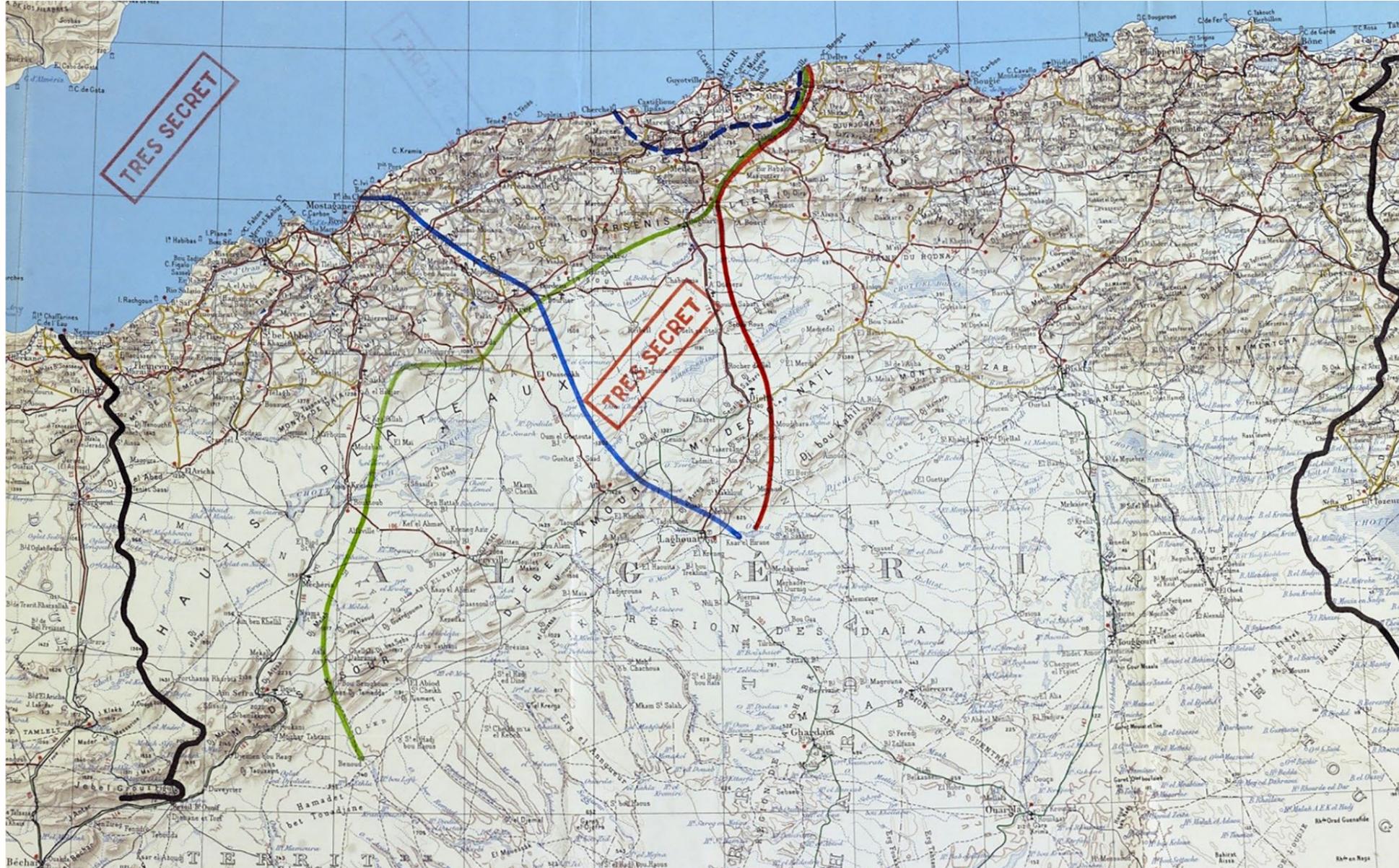


La comparaison entre la colonisation en Algérie et en Palestine n'est pas nouvelle ; elle possède une longue histoire dans les deux pays. Nous pouvons tisser des liens entre le présent colonial palestinien et l'histoire algérienne avant l'indépendance en 1962 mais, pour ce faire, il peut être utile de comprendre en quoi et pourquoi ces comparaisons ont elles-mêmes une longue histoire. Aujourd'hui, rapprocher la colonisation en Algérie de la situation en Palestine est souvent perçu en France comme une provocation, l'apanage des militant·es anticolonial·es ou des

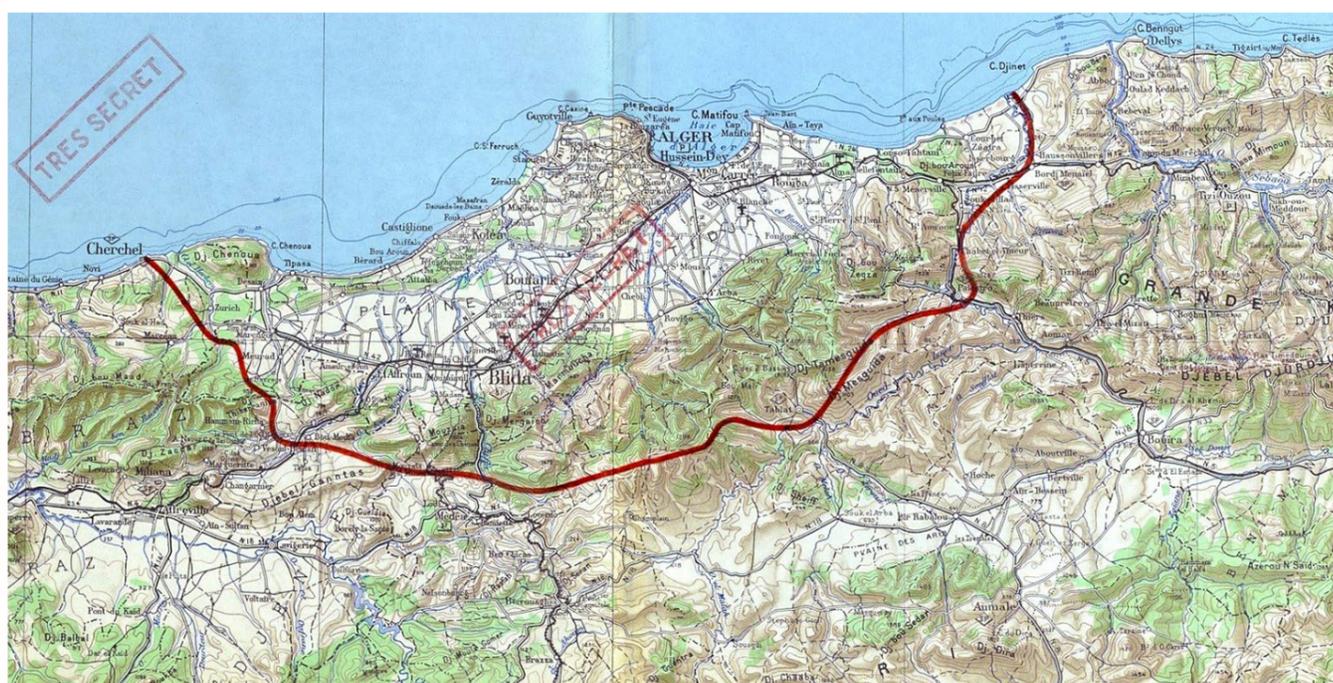
universitaires. Or, dans mes recherches sur l'Algérie coloniale commencées en 2011, j'ai constaté que les mouvements anticoloniaux ne sont pas les seuls à avoir établi la comparaison entre les deux pays, puisque les dirigeants français et israéliens en ont fait de même. Un des exemples les plus visibles en est le projet de partition de l'Algérie pendant sa guerre d'indépendance, qui permet de repenser le rôle de ces comparaisons dans les processus de décolonisation.



Illustration 1. David Ben Gourion, chef du gouvernement israélien, est reçu par Charles de Gaulle, président de la République française, le 14 juin 1960 à Paris. © wikipedia/Fritz Cohn



Illustrations 2 et 3. Cartes classées « très secret » du ministère d'État français chargé des affaires algériennes, datées de 1961-1962. © Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) d'Aix-en-Provence (81F/149)



Une formule coloniale transposable

En 1960, le Premier ministre israélien David Ben Gourion se rend en visite officielle à Paris, où il rencontre le président français Charles de Gaulle (voir ill. 1 supra). En pleine guerre d'indépendance algérienne, Ben Gourion suggère à son allié une solution : une partition du territoire. La France pourrait donner son indépendance à une portion de l'Algérie, tout en conservant le contrôle des zones peuplées d'Européens. Ben Gourion prodigue ses conseils par comparaison explicite avec la création d'Israël, dont il suggère de reproduire la recette : d'abord, il faut assurer un corridor entre la Méditerranée

1. Centre Historique de Sciences Po, archives privées de Michel Debré, 2DE60, « Entretien du Général de Gaulle avec M. Ben Gourion le 17 juin 1960 à l'Élysée », 17 juin 1960.

et le Sahara ; ensuite, son économie ne doit pas dépendre de la main-d'œuvre « arabe » ; enfin, il faut donner à la jeunesse française l'envie d'aller construire ce nouveau pays.

Cette série de suggestions, consignée dans les archives du Premier ministre de l'époque, Michel Debré¹, résume de manière frappante la pensée sioniste travailliste à laquelle Ben Gourion appartenait : la colonisation doit se faire non par l'exploitation du travail des Palestinien·nes, mais par la mise en place d'une économie indépendante qui les dépossède de leurs terres, fondée sur une jeunesse agricole pionnière. Le tout premier dirigeant de l'État israélien rend ici les Palestinien·nes interchangeables avec les Algérien·nes, et fait du désert du Naqab – auquel il était attaché au point d'y mourir en 1973 – l'équivalent en miroir du Sahara algérien. En somme, Ben Gourion décrit de manière succincte l'expérience sioniste non pas comme un destin exceptionnel du peuple élu sur sa terre promise, mais comme une formule coloniale pouvant être aisément reproduite par d'autres, à partir des mêmes ingrédients : des colons, des Arabes, une mer, un désert. La génération fondatrice de l'État israélien n'était nullement embarrassée de voir son entreprise comparée à d'autres situations coloniales, le sionisme s'étant lui-même décrit à ses débuts, au tournant du XX^e siècle, comme un mouvement colonial.

La réponse de Charles de Gaulle lors de cet échange est également éloquent, car l'idée ne lui paraît pas absurde : il dit y avoir déjà pensé. En effet, au cours de la guerre d'indépendance algérienne, plusieurs projets de partition circulent au sein du gouvernement français pour tenter de préserver ses intérêts au Maghreb. On en retrouve des cartes dans les archives (voir ill. 2 et 3), délimitant tantôt des enclaves autour d'Alger et d'Oran, tantôt une Algérie de l'Ouest opposée à une Algérie de l'Est dominée par le Front de libération nationale (FLN). Certains de ces projets cherchent à isoler les zones de peuplement européen (comme à Oran, ville à majorité européenne), mais les autorités peinent à identifier des zones où les Européen·nes (10 % de la population locale) forment une majorité démographique.

Ces projets sont donc toujours en pointillés. La même personne peut ainsi proposer plusieurs projets différents, en intégrant différentes logiques. Les auteurs des rapports, parfois anonymes, cherchent aussi souvent à minimiser la logique raciale de ces projets, affirmant que les Algérien·nes musulman·es pourraient rejoindre cette nouvelle Algérie française réduite. Les projets ne craignent ainsi pas d'apparaître paradoxaux, alors qu'ils sont bien construits avant tout avec les Européen·nes d'Algérie en tête. Ils intègrent en outre parfois une troisième dimension, celle des intérêts stratégiques métropolitains, qui ne sont pas ceux des Européen·nes d'Algérie – comme la base navale de Mers el-Kébir près d'Oran ou l'accès au Sahara, à son pétrole et à ses zones d'essai nucléaire.

Systématiquement, le projet de partition de l'Algérie est décrit, d'après les mots de de Gaulle, comme un « Israël français » ou un

« nouvel Israël ». Selon les moments, cette expression peut revêtir un aspect positif ou négatif pour les dirigeants français. De manière surprenante, c'est davantage du côté de ces derniers que de celui des Israéliens de l'époque que l'on tend à voir le cas sioniste comme exceptionnel, et donc non colonial. Quand de Gaulle charge Alain Peyrefitte, énarque et député, d'étudier des projets de partition plus en détail en 1961, celui-ci raconte que, selon le général, le cas israélien était différent du problème algérien :

« Les Juifs ont une bonne raison : c'est sur cette terre qu'ils ont eu leurs racines, bien avant les Arabes ; et ils n'ont pas d'autre foyer national. En Algérie, les Arabes ont l'antériorité ; tout ce que nous avons fait porte la tache ineffaçable du régime colonial ; le foyer national des Français d'Algérie, c'est la France². »

Un épisode mineur ?

Cette partition de l'Algérie est cependant restée dans les cartons : en mars 1962, le FLN parvient à obtenir du gouvernement français le principe de l'intégrité territoriale du territoire algérien, Sahara compris, ce qui constitue l'une des réalisations les plus importantes de la révolution algérienne. Dans l'historiographie de la guerre d'indépendance, ces projets de partition ont donc souvent été ignorés, ou décrits comme un épisode mineur, une fantaisie d'un gouvernement français désespéré. Quand je les étudiais moi-même, dans une recherche qui a mené à un article paru en 2018³, je les voyais surtout comme un symptôme de la profonde crise de la souveraineté française en Algérie due à la révolution du FLN, qui avait poussé les dirigeants français à essayer de légitimer l'Algérie française par une comparaison internationale cherchant à atténuer son exceptionnalité.

Depuis, j'ai cependant été amené à faire des interventions régulières à propos des liens entre l'Algérie et la Palestine, et à mener des recherches plus approfondies sur des périodes antérieures. Cela m'a amené à modifier mon interprétation, et ce d'autant plus avec l'intensification du génocide depuis octobre 2023.



Illustration 4. Le cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940), figure emblématique du mouvement réformiste musulman, qui a joué un rôle déterminant dans l'indépendance algérienne. Il est notamment le fondateur en 1931 de l'Association des Oulémas musulmans algériens. © wikipedia/Riad Salih

Il m'apparaît désormais que ces projets de partition inspirés de l'expérience israélienne ne sont ni mineurs, ni fantaisistes dans l'histoire de ce que les Français·es appellent la guerre d'Algérie, mais un moment significatif et représentatif d'une histoire bien plus longue de la question palestinienne au Maghreb.

En effet, pour le nationalisme algérien, la comparaison avec la Palestine n'a rien de nouveau. Depuis les années 1930, le mouvement national algérien s'est construit en rapport avec la question palestinienne⁴. Durant la grande révolte palestinienne de 1936-1939, le cheikh Abdelhamid Ben Badis (voir ill. 4), qui a porté la revendication d'une identité algérienne distincte fondée sur la religion musulmane et la langue arabe, s'engage régulièrement pour la cause palestinienne, envoyant des télégrammes à la Société des Nations. En 1948, quand éclate la Nakba, le leadership politique algérien et celui de la solidarité pour la Palestine se confondent. Le désir d'un État-nation indépendant algérien n'a pas précédé la solidarité envers la Palestine : il en est constitutif. Ce phénomène, suivant lequel la question palestinienne est vue comme un enjeu non pas extérieur mais national⁵, n'est pas exclusif à l'Algérie, mais il y est peut-être particulièrement visible en raison des similarités qui existent entre ces deux colonisations de peuplement.

Le déni ultérieur de la nature coloniale du sionisme

Les échanges de 1960 entre les gouvernements français et israélien rappellent cependant que cette analogie entre l'Algérie et la Palestine n'est pas l'apanage des mouvements anticoloniaux. Ils montrent bien à quel point certains débats politiques et médiatiques actuels, notamment en France, sur la qualification du sionisme comme phénomène colonial, sont déconnectés de la réalité historique. Aujourd'hui, dans le contexte français comme dans d'autres pays européens, l'association des termes « Israël » et « colonisation » suffit à se voir accusé de radicalisme politique, voire d'antisémitisme⁶. Pourtant, le sionisme historique a affiché très tôt et sans équivoque sa nature coloniale, comme en témoignent bien les conseils

prodigés par Ben Gourion à de Gaulle. Si certaines formes de sionisme ont envisagé cette colonisation comme devant se plier à des règles spécifiques, élaborées en opposition à d'autres formes de colonisation, il n'en reste pas moins qu'il s'agissait d'un projet explicite de saisie d'un territoire par un peuplement qui devait mener à la dépossession des Palestinien·nes.

La difficulté de qualifier Israël d'État colonial est un phénomène relativement récent. C'est en partie en raison de la révolution algérienne, aux côtés d'autres mouvements anticoloniaux à travers le monde, que le terme « colonial » a pris des connotations très négatives pour les Occidentaux·ales. Par conséquent, à partir des années 1960, les projets coloniaux eux-mêmes se sont employés à nier leur nature coloniale plutôt qu'à l'affirmer.

Tisser des rapports entre Algérie et Palestine n'est donc pas une mode récente ni superficielle. Du point de vue intellectuel, cet usage de la comparaison par les dirigeants israéliens et français rappelle aussi une leçon salutaire : la comparaison n'est pas en soi émancipatrice, et rapprocher la Palestine de l'Algérie a tout autant pu servir des finalités coloniales que décolonisatrices. Ce n'est pas tant la comparaison qui compte que ce que l'on en fait. De ce point de vue, « penser avec la Palestine » depuis le Maghreb est plus que jamais une urgence.



Illustration 5. Affiche du collectif Palestine vaincra, organisation antisioniste française fondée en 2019, et dissoute définitivement en 2025. © CPV

2. PEYREFITTE Alain, 2002 [1994], *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, cité par A. Perraud, 2008, « De Gaulle, l'Algérie et Israël », *Le Club de Mediapart*, 24 juin.

3. ASSERAF Arthur, 2018, « 'A New Israel': Colonial Comparisons and the Algerian Partition That Never Happened », *French Historical Studies*, vol. 41, n° 1, février, p. 95-120. Voir aussi A. Asseraf, 2023, « Entretien avec l'historien Arthur Asseraf : quand la France pensait à un "Nouvel Israël" en Algérie » (en arabe), *Legal Agenda*, 21 décembre ; 2024, « The Algeria Analogy », *Jewish Currents*, 20 décembre.

4. ASSERAF Arthur, 2019, « Palestine the Martyr », in *Electric News in Colonial Algeria*, Oxford, Oxford University Press, p. 156-182.

5. Voir les articles de Inès El alami (*infra*, p. 63-69) et de Raouf Farrah (*supra*, p. 43-47).

6. Sur l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme, voir l'article de Michèle Sibony et al. *supra*, p. 19-31.